

Le président REY ouvre la séance à 14.30 h. au local habituel (Hôtel Central)  
Il relève ma présence du soussigné qui est disposé à assumer les fonctions  
de secrétaire au PV, ainsi que la création du groupe de retraités dans la  
Glane.

Il salue, de plus, les présents ( Dousse - Moller, Savoy - Delafontaine -  
Spielmann, Egger, de même que Fleury qui nous rejoint ultérieurement + ~~Bersier~~  
Deux excusés: Laurent Butty ) à Berne) et Alfred Winckler ( rete nu ailleurs).

- 1/ Il est donné lecture du protocole de la précédente séance, celle du 13 sept. au  
cours de laquelle diverses commissions furent créées, à savoir:

<u>Commission brochure II</u>	<u>Commission Loto</u>	<u>Commission ass.- maladie</u>
Rey	Winckler	Rey
Savoy	Savoy	Winckler
Winkler	<del>Rey</del>	Savoy
Mme Heimo		Moller
Romain Bersier		

Pour le Seminaire UNI-Fribourg, les membres suivants s'inscrivent:

journée romande 27.9.88: Rey - Moller - Wandeler  
journée suisse all. 28.9.88 Wandeler.

- 2/ Puis nous passons à la suite de l'ordre du jour, qui est accepté unanimement.
- 3/ En ce qui concerne le loto des retraités fixé au 30 ct. Par tél. Winckler con-  
firme que tout est en ordre. Un appel est lancé à tous les membres. En cas de  
déficit il sera fait appel à la compréhension du Cercle.
- Il est rappelé le cas de l'abri CFF à Morat et de l'éventualité d'une action  
auprès des CFF. Toutefois selon les nouvelles structures, ce serait plut tôt  
vers la Confédération qu'il faudrait se tourner. Comme de la correspondance  
est prévu avec le Conseiller OGY, une lettre distincte lui sera adressée à ce  
sujet, lettre signée par Rey, Bully et Spielmann.
- 4/ Quant à une initiative concernant l'assurance maladie et la fiscalité, Moller  
informe le comité sur les mesures nouvelles envisagées dès 1989 mesures qui  
sans être parfaites paraissent donner satisfactions, du moins pour l'immédiat.
- 4a/ Revenant sur la question de l'abonnement mensuel à fr 20.- pour les retraités  
et pensionnés AI, il est donné connaissance de la lettre du président à Me de  
Reiff et l'intervention de celui-ci auprès des instances intéressées. Le prési-  
dent est chargé d'écrire à nouveau à Me de Reyff pour qu'une suite favorable et  
rapide soit donnée aux requêtes - vieilles de 4 ans - de notre groupement.
- 5/ L'ASSEMBLEE GENERALE est fixée au vendre 25 nov. A son ordre du jour le problème  
du logement ( en relation avec la votation prochaine ), qui sera traité par un  
membre de l'AVLOCA invitée à nos travaux. Divers exposés limités, sur les  
questions transports en communs, fiscalité, démarches à Berne seront suivis d'une  
( Savoy ) ( Moller ) ( Rey ) discussion générale  
Le président préparera les convocations, profitant de l'occasion pour un rappel  
des cotisations.
- 6/ Puis quelques questions administratives sont abordées. Tout d'abord la PERMANENCE  
dont le fonctionnement est à revoir, la brochure II qui se bâtit lentement,  
ensuite le développement dans les districts chacun apportant quelques précisions  
à ce sujet.

Le prochain comité aura lieu à l'Hôtel Central le lundi 14 nov. à 16.30 h. afin  
de tenir compte de la participation des membres féminins.

séance levée à 17.30 h.

r.m.

SEANCE DE COMITE DU 14 NOVEMBRE 1988  
PROT O C O L E

M

Le président Rey ouvre la séance à 16.30 h. à l'Hôtel Central.

Il salue les présents, soit:

Mlle Heimo, MM. Delafontaine - Morel - Moller - Bersier et le soussigné.  
Tous les autres membres sont absents, non-excuses. Winckler devrait nous rejoindre ultérieurement.

L'ordre du jour étant accepté, il est donné lecture du PV de la dernière séance, protocole qui engendre les remarques suivantes:

Parmi les excusés, il y a lieu d'ajouter Romain Bersier. Notre séance de ce jour fixée à 16.30 seulement, précise Mlle Heimo, le fut pour permettre aux personnes en activité, d'y assister. Le président relève enfin que la correspondance prévue avec les autorités fédérales ne sera rédigée qu'après le 15 nov. Laurent Butty étant retenu jusqu'à cette date.

Pour l'A.G. il a été fait appel à Michel Monney, président de l'AFLOCA, comme orateur, sur le thème: LE DROIT AU LOGEMENT - LA PROTECTION DES LOCATAIRES - LA SPECULATION FONCIERE SUR LES IMMEUBLES ET LES TERRES - LES INCIDENCES DU 2e PILIER SUR LES PRIX DES LOGEMENTS;

Rey nous donne connaissance du projet de convocation à l'AG, projet qui, sur avis de Bersier est sensiblement abrégé afin de le rendre plus percutant. Il sera préparé 350 convocation( français-allemand ) et 50 affichettes à distribuer, dans les districts et à l'intention de la presse pour publication, ainsi qu'à la radio.

Le secrétaire est chargé de rédiger un projet de communiqué qui sera ensuite examiné par le président, Mlle Heimo et Romain Bersier. Ce dernier insiste sur la nécessité de changer les mentalités des autorités politiques au sujet du rôle des caisses de pension dans le domaine de la spéculation foncière.

Le président rapporte sur l'émission TEMPS PRESENTS qui sera diffusé en janvier prochain. Lors de cet enregistrement, il a rencontré l'abbé Ducarroz qui désire-rait une séance d'orientation, à l'intention des retraités Lausannois.

Dousse nous relate sa participation aux rencontres de la Broye auxquelles assistèrent environ 100 personnes, animées par les Mouvements sociaux et plus spécialement la Croix-Rouge. Il ressort de ces contacts que la grande majorité des personnes âgées préfèrent les soins à domicile, à l'hébergement dans des établissements médicaux-sociaux, ces derniers coûtant, du reste, 50% plus chers.

C'est Wandeler qui sera prié de représenter notre mouvement à Berne à la séance PRO-SENECTUTE, du 20 nov.

En ce qui concerne la Brochure II, Mlle Heimo s'inquiète des retards et du fait que les textes à disposition ne sont pas publiables comme tels. Bersier estime qu'il y lieu de revoir le tout, d'y consacrer une séance tout spécialement afin d'avancer. Le comité décide de se réunir à ce sujet le mercredi 14 déc. à 14.00 h à l'Hôtel central et de définir les orientations, le but précis, des réponses aux questions quotidiennes des retraités, etc. et de charger une commission, composée de Rey, Delafontaine, Mlle Heimo, Bersier, Savoy ou Moller et moi-même, de bâtir définitivement ladite brochure qui devient urgente.

Nous ne possédons pas de compte-rendu du récent LOTO, le responsable Winckler n'étant pas venu à notre séance de ce jour.

En terminant, Bersier confirme ses démarches auprès de la Loterie romande pour l'obtention d'une subvention. Il en sera fait de même auprès du Cercle.

Séance levée à 18.35 h.

COMPTE- RENDU

C'est à l'Hôtel Central, que le vendredi 25 novembre, s'est tenue cette assemblée d'information, principalement consacrée au problème du LOGEMENT.

A 14.30 h. le Président Rey ouvre la séance en saluant les quelques 70 participants, venus de toutes les régions du canton de Fribourg. Il remercie également le conférencier, M. Michel MONNEY, prés. de l'AFLOCA.

A relever les excuses de MM. Butty, retenu à Berne et DEMETRAZ de Broc.

Le président rappelle - en quelques mots - ce que fut notre précédente assemblée, puis il remercie toutes les personnes qui ont consacré bénévolement leur temps pour la mise sur pied de cette rencontre, ainsi que ceux qui ont œuvré à l'organisation de notre LOTO annuel.

En ce qui concerne l'activité du groupement, Rey relate les relations que nous avons avec la Radio et la TV, nos démarches dans le secteur des transports publics (prolongation du billet journalier CFF de 24 h. - gratuité des transports pour enfants voyageant avec leurs grands-parents - rétablissement de l'abonnement SENIOR, au prix de 75.- pour personne seule et de 100.- fr pour couple.

De plus, il rapporte sur les efforts faits pour l'obtention de l'abonnement mensuel de fr 20.- pour les bénéficiaires de rentes AVS et AI.

L'exposé instructif et complet de l'orateur, M. Monney mériterait un compte-rendu détaillé que nous nous efforcerons d'obtenir ultérieurement. Bornons-nous donc à quelques fragments de ce rapport: 80 % de la population Suisse est formée de locataires, aussi bien en ville qu'à la campagne. On pourrait donc s'attendre à une action majoritaire des intéressés pour défendre leurs droits. Or, il n'en n'est rien, bien au contraire.

M. Monney insiste sur les motifs des hausses abusives et graves dans ce domaine et stigmatise, au passage - le rôle des caisses de pension ou autres collectivités dites sociales mais qui se jettent, elles aussi dans la spéculation des terrains. L'orateur donne quelques précisions sur les tribunaux de baux et sur les diverses activités de l'AFLOCA, dans le canton de Fribourg.

Le président remercie M. Monney et souhaite une collaboration plus intense entre nos mouvements respectifs. L'assemblée faisant sienne cette suggestion, il incombera à notre Comité de la réaliser.

L'assemblée prend ensuite connaissance du projet de RESOLUTION qui est admis par les participants. Le texte est joint en annexe.

La discussion générale permet à plusieurs membres d'exposer leurs griefs pour points de vue ( injustice envers les personnes non-soumises au 2 ème pilier / droit des rentiers AVS et AI à des prestations décentes plutôt qu'à des mesures de charité - rédaction d'un communiqué spécial relatif aux injustices du 2 ème pilier et aux abus des investisseurs. / etc.

Avant de clore les débats, le président mentionne les démarches faites à Berne auprès des Autorités fédérales ainsi que celles entreprises dans le canton.

La séance est levée à 16.30 h.

rm

A l'heure prévue, le président REY ouvre la séance à l'Hôtel Central. Il salue Mme Heimo, Mm. Delafontaine, Fleury, Savoy, Moller, Morel, Winckler, le foyer Miglianico de Bossonens et le soussigné.

Sont excusés les collègues Bersier, Spielmann ( maladie ) Egger, Rappo, et Wabdeler ( retenue par un ensevelissement ).

Le protocole est accepté sans remarque.

Le président donne connaissance d'une lettre de Morel ( Fribourg ) qui assume la levée de la boîte aux lettres mais, en raison de la santé de son épouse, ne peut assumer d'autres fonctions dans le Groupement. Il rapporte sur l'entrevue à Berne avec le groupement similaire en Suisse allemande où diverses décisions furent prises, notamment les compétences territoriales de chacun. A ce sujet, il a été convenu que le Valais ( Bas et Haut ) forme une entité incluse à la Suisse romande. Il ajoute que des contacts sont pris comme prévus en vue du colloque à l'Uni de Fribourg, et termine en annonçant l'adhésion de 9 foyers de la Gruyère lors d'une rencontre à Les Sciernes, et que les entrevues avec les Autorités fédérales se feront, à l'avenir, en collaboration avec nos collègues de Suisse alémanique.

Le point principal de notre séance est l'édition de la brochure II. Le collègue Moller a fait part de son point de vue, par écrit, lettre qui est mise en lecture.

Mlle Heimo signale les difficultés rencontrées dans la mise en place des documents prévus, en faisant l'inventaire de la matière reçue. A ce sujet, le document Kaufmann sur l'AI ne peut être retenu. Il sera retourné à son auteur, par le président. Par contre les textes suivants pourraient être admis: - Soins à domicile, 2<sup>ème</sup> pilier, monde paysan / droit de succession / logement / ass.-maladie / ainsi que le texte AI, (selon lère brochure, mais réadapté. Par contre on abandonne l'idée d'y inclure un texte relatif à Rail 2000. Sous forme de pavés, la brochure comprendra aussi quelques textes brefs relatant notre activité et nos démarches en cours, ainsi que les adresses diverses. + Recommander des articles au Conseil européen - le schéma des 21 membres, en fonction des AOS - Fort de ces décisions, la mise sur pied de la brochure II semble être en bonne voie.

Il y a lieu de relever le gros travail accompli pour cette future brochure et la ténacité de ses artisans.

Dans le domaine financier, relevons le bénéfice net du loto 1988 qui est de fr. 1195 porté à l'actif des comptes du Groupement, actif qui se monte présentement à fr. 5'788.80

Le président remercie Winckler, pour le loto et Dousse, notre grand argentier. Il convient, dit-il, de poursuivre nos démarches auprès de la Loterie romande et du Cercle qui sont appelés à nous épauler financièrement.

Le prochain comité est fixé au <sup>mardi</sup> mercredi 24 janvier 1989 à 14.30 h. au local habituel.

Comme nous approchons de la fin de l'année, les participants sont conviés à une agape amicale qui met fin à notre séance.